

« Ça

Pensée des

Relogés »



# **FILM-DOCUMENTAIRE SUR LA PENSÉE DES RELOGÉS DU QUARTIER DE LA CHANCELLERIE (BOURGES).**

*Montage de projet dans le cadre du Master 2-Villes et nouveaux espaces européens de gouvernance de l’Institut d’études européennes de l’Université Vincennes- Saint-Denis*

**Paris 8**

Sous la direction de Catherine Hass.

**Année 2007/2008**

« Il est singulier qu'une société entreprenne de détruire des bâtiments dont elle n'a même pas compris la genèse »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> *Faire l'histoire des grands ensembles, bibliographie 1950-1980*, Dufaux F., Fourcault A., Skoutelsky R.-ENS Editions, 2003.

## **TABLE DES MATIERES :**

<b>Introduction.....</b>	<b>7</b>
Pourquoi la rénovation urbaine prend-elle une telle ampleur dans les quartiers ?.....	7
Quelques précisions sur la problématique.....	9
L'enjeu du relogement.....	11
Pour introduire une formulation du projet.....	13
Une proposition qui vient de soi.....	16
Pour un montage de projet.....	20
Des chiffres de l'institutionnel sur le lieu du projet.....	22
Le lieu du projet.....	23
Premières actions.....	26
Qu'est-ce que le Groupement d'Intérêt Public.....	26
Pour une prise de contact avec le GIP.....	28
Pour une prise de contact avec le gestionnaire du parc social.....	29
<b>Les objectifs du projet.....</b>	<b>32</b>
Un projet à double aspiration.....	32
<b>Les moyens mis à disposition.....</b>	<b>36</b>
Du partenariat local.....	36

Matériel/Assistance technique.....	36
------------------------------------	----

<b>Les actions menées.....</b>	37
Se créer un corpus d'images.....	37
D'où l'émergence d'une forme de partenariat.....	37
Les passations d'entretiens.....	38
Les lieux de passation d'entretien.....	38
Une diversité du contenu et de la forme.....	38
<b>Pour penser le guide d'entretien auprès des relogés.....</b>	42
De la « mixité sociale ».....	42
De la diversification de l'habitat.....	44
De la transformation physique du quartier.....	46
De l'identité du lieu.....	49
De la mémoire du lieu.....	52

## **Introduction :**

### **Pourquoi la rénovation urbaine prend-elle une telle ampleur dans les quartiers ?**

Changer l'image physique des quartiers est une des priorités bien que la chose ne soit pas énoncée clairement de cette manière, dans un langage politiquement admis on dira qu'il s'agit d'améliorer le cadre de vie dans les quartiers ciblés. La seconde finalité, c'est l'idée de la diversification sociale, le site devra se plier à la règle de la mixité sociale, d'y accueillir une nouvelle implantation de résidents, l'intérêt est de faire venir les classes moyennes et aisées, pour se faire le projet doit être le plus attractif possible et générer une typologie de l'habitat variée, et notamment de l'accession à la propriété, c'est là que tout se joue, le fait que les promoteurs privés viennent s'installer s'apparente à une vraie réussite du projet de rénovation urbaine. C'est en quelque sorte le dernier pion, vecteur de réussite du projet. Ainsi, la reconstitution de l'offre locative sociale se fera hors site (rénovation urbaine) à l'échelle de la ville ou de l'agglomération. Explicitement on favorise la mobilité résidentielle (ce que les bailleurs nomment « parcours résidentiel ») en incitant pour 50% des locataires vivant dans l'ancien patrimoine social à s'implanter dans du logement neuf (locatif social toujours) ou du patrimoine de moins de cinq ans: on parle aussi de « parcours digne ». Implicitement on disperse les populations modestes, on ne renouvelle pas que le bâti on renouvelle aussi la population. Le concept de « mixité sociale », n'est surtout pas à contourner en ce sens qu'il est révélateur d'un désinvestissement sur le champ social, car revendiquer la mixité

revient presque à renoncer à faire disparaître la pauvreté, ne serait-ce seulement marquer la volonté de la réduire.

L'objectif de renouvellement urbain dans les ZUS (ces zones qui n'appartiennent plus au droit commun-dites articles 6) procède en quelque sorte d'un refaçonnement des comportements sociaux, l'État à travers le guichet unique de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) veut tenir son pari du « plus jamais de cités » concentrant autant de problèmes, énumérons: pauvreté, taux de chômage des jeunes et des moins jeunes élevé, échecs scolaires, analphabétisme... il doit avant toute chose disperser spatialement les résidents frappés du sceau de la misère. C'est d'une certaine manière aller dans le mur et refuser de porter l'idéal du progrès social. En faisant appel au principe de « mixité sociale », ne fait-on pas rien de plus que d'ajouter une barrière flagrante à l'accès des catégories sociales les plus pauvres au parc HLM ? En définitive, là où ils souhaitent habiter. N'est-ce pas une négation de plus au droit à la ville ? Je ne prétends pas détenir la réponse à ces questions. Je pense me placer dans un constat réaliste des choses il suffit pour cela de se remettre en tête les deux critères qui prévalaient il n'y a pas si longtemps pour l'accès au logement locatif social: la régularité de séjour sur le territoire et le plafond de revenu.

A ce jour le Programme Nationale de Rénovation Urbaine (PNRU) se profile comme une opportunité pour les bailleurs qui se retrouvent face à des difficultés de plus en plus importantes pour trouver un équilibre financier dans la gestion de leur patrimoine. Les organismes HLM (Offices départementaux, Offices municipaux, Entreprises Sociales pour l'Habitat...) décident de prendre le train en marche ne se cachent pas de le dire à haute voix: l'ANRU est une formidable aubaine, le souffle nouveau que les bailleurs surendettés n'espéraient plus. L'agence offre des solutions nouvelles qui couvrent complètement leur perte d'autofinancement. Est-ce à dire que tous les bailleurs sociaux

connaissent tous un mauvais bilan financier annuel, loin de nous cette idée, ils subsistent dans tous patrimoines des petites perles, des « vaches à lait » des immeubles qui génèrent du bénéfice pour les organismes (certains d'ailleurs en possèdent plus que d'autres).

## **Quelques précisions sur la problématique :**

Lors de la présentation de notre montage de projet nous reviendrons sur les notions que nous avons évoquées dans ce premier texte aux allures d'introduction de notre vision du contexte. Cette pensée sur ce que soulève la rénovation urbaine n'engage que nous. Elle constitue pour nous le point de départ qui nous encourage à travailler sur ce sujet.

C'est au travers de la réalisation d'un film-documentaire que nous envisageons aller investir l'espace de pensées des acteurs de la rénovation urbaine. Nous entendons par là interroger principalement les anciens locataires d'un quartier de la Ville de Bourges actuellement en pleine transformation.

Le champ que nous désirons investir est celui de la pensée des gens qu'ils auront à cœur de révéler sur « leur quartier »<sup>2</sup> où se déroulera (et s'y déroule actuellement) une opération de renouvellement urbain. Leur pensée est légitime car ils sont les acteurs permanents du « projet ». C'est volontairement que ce terme est usité, puisqu'à notre sens le succès d'une opération de renouvellement urbaine ne dépend que de l'implication en aval et en amont des habitants du quartier. Il est une réalité de reconnaître que dans toutes équipes-projets est intégré un service spécialement voué à ce qui a trait aux affaires sociales. Trêve de pessimisme pourrait-on alors lancer ! Les gens sont donc pris en

---

<sup>2</sup> Indiquons dès lors que les gens peuvent parler d'un quartier en se réclamant de ce quartier sans pour autant y habiter, ici libre place est faite à la subjectivité de chacun.

considération, choses heureuse et combien naturelle, puisque c'est la partie constituante d'une ville : sans les habitants une ville n'est pas. Mais est-ce à dire que leur pensée est prise en compte dans les opérations de rénovation urbaine. Des productions techniques qui ont fait intervenir des professionnels émergent les espaces qui doivent se prêter à l'usage, c'est-à-dire à ce que nous entendons par le fait même d'habiter. De fait les lieux dits habitables ne peuvent pour autant se réduire à la simple fonctionnalité. C'est dans espace voué à être requalifié que les gens vont étendre de nouveaux usages. Aussi il apparaît nécessaire d'expliciter que nous ne disposons pas notre pensée dans la confusion de deux notions que sont « habiter » et « loger » : habitation et logement. Aller interroger les personnes relogées est une entrée comme une autre sur l'exploration de la pensée des gens qui habite ou ont habité le quartier où se produit une opération de rénovation urbaine.

L'objectif de ce projet est de réhabiliter les gens et leur pensée dans la construction du projet, de leur donner un espace de parole sur ce qu'on pourrait appeler « leur projet de rénovation urbaine ». Ce qui en rien n'implique que l'adhésion des relogés au projet est totale. La question de fond revient plutôt à se demander si l'on parviendra un jour à faire des habitants une véritable instance de construction du projet. Il existe bien certainement des exemples de quartier requalifiés sur lesquels on peut clairement lire une intégration du travail fait avec les habitants : sur le détail autant que sur l'unicité du projet. On est en droit de penser que cela existe, mais on se doit de concevoir que cela est un idéal à atteindre (systématiquement) à l'avenir, et dans toute construction de projet.

Aussi pourquoi la réflexion portant sur les principes (« jargon *anrusien* ») que pose le renouvellement urbain, ne peut-elle pas être discutée et circuler librement parmi les premières personnes concernées par le projet.

S'agissant de la « mixité sociale » ; de la diversification de l'offre et de l'accession à la propriété ; de la transformation du quartier due aux nouvelles réalisations à venir et surtout par les nombreuses démolitions. Nous partons du postulat que ces notions que nous évoquions, héritières du raisonnement de l'institutionnel et produisant les normes de l'opération de rénovation urbaine, ne peuvent rester seulement l'apanage des professionnels.

D'autres thèmes seront explorés : l'identité du lieu ainsi que sa mémoire. Donc nous entendons élargir un peu plus notre investigation sur des champs qu'on sait ne pas être seulement le propre du renouvellement urbain, mais de la ville en général. Ces questions nous semblent être nécessaire afin d'obtenir d'éventuelles réponses de fond portant sur le sens inhérent au lieu.

Nous tenons aussi à rappeler que le projet ne fait que débuter. Pour des raisons de temps nous n'avons pas encore pu procéder aux entretiens filmés. Pour cette raison nous convenons du fait que ce présent exposé s'apparente bien plus à une étude de faisabilité qu'un montage de projet avec descriptif de l'action déjà menée et à venir.

## **L'enjeu du relogement:**

Chaque projet de rénovation urbaine poursuit ses propres objectifs qui s'inscrivent pour autant dans ceux poursuivis dans le PNRU. Mais la question du relogement est un point nodal<sup>3</sup>, c'est le sujet sur lequel les acteurs de la rénovation urbaine attachent le plus d'importance. Ce serait presque à n'en point douter la constante centrale de tous les projets nationaux métropole et outre-mer, car par essence chaque projet est à la fois complexe et spécifique puisque lié à un contexte local

---

<sup>3</sup> C'est le cœur de la mission des services consacrés aux relations sociales dans les équipes-projets.

qu'on ne peut évidemment pas nier. On est bel et bien dans une problématique sociale mais surtout humaine, on ne peut porter des projets de rénovation urbaine juste en se cantonnant au volet urbain, en vérité on ne peut découpler l'urbain du social, c'est une nécessité, ce fait se doit d'être incontournable si l'on veut maintenir une cohérence global au projet. Notre discours ne tend pas à enjoliver le travail des équipes-projets ; on est au contraire en droit de se demander si ces dernières attachent toutes autant d'importance sur le traitement du volet social. On ne saurait mieux dire que les deux thèmes se doivent d'être traités de manière simultanée sinon c'est l'écueil.

Faire des programmations sur des opérations physiques nécessite aussi de tenir compte des habitants, la planification de l'opérationnel demande une certaine prise de recul, une connaissance des expériences, des précédents permettant de ne pas reproduire des erreurs identiques rencontrées sur d'autres sites.

On parle de participation des citoyens sur les projets de rénovation urbaine, à priori mais aussi à posteriori. Afin de mieux les rendre acteurs du projet : qu'ils se les approprient. Encore qu'on pourrait considérer que la participation s'apparente à une simple consultation, rien de plus qu'un affichage politique ou de l'action sociale comme on l'entend en France. Qu'en est-il réellement ? Pour y voir plus clair nous dirons que cette dite participation est avant tout motivée par un objectif visant à accélérer les dossiers, sachant que les délais sont peu souvent respectés. Les projets débordent souvent sur le temps imparti. Mais ceci est d'un autre débat.

Ne pas brutaliser les résidents c'est peut-être aussi l'autre objectif, les sensibiliser en amont sur le devenir de leur quartier et du logement qu'ils occupent depuis de nombreuses années voire des décennies. D'un point de vue psychologique, l'idée du départ peut se révéler difficilement surmontable, on peut percevoir la chose comme une réelle

forme de point de rupture dans sa vie, la fin d'un cycle, un nouveau départ peut très bien être raté. On parle dans les textes de l'ANRU d'inciter à une « poursuite du parcours résidentiel », ne nous méprenons pas pour autant, les difficultés sont à n'en point douter aussi nombreuses qu'il y a de cas de figure présents dans le futur parc social démolis: jeunes couples, célibataires, familles, familles monoparentales, retraités, etc.... Il existe « aussi des cas de personnes vieillissantes qui ont vécu la majeure partie de leur vie et dont les habitudes sont profondément ancrées dans le quartier. À cela s'ajoute des situations de veuvages. Selon les chiffres de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), pour l'année 2000, près de 80% des octogénaires vivent encore chez eux, c'est aussi une population plus silencieuse. Cependant n'occultons pas le fait indéniable que les territoires des villes classés ZUS<sup>4</sup> concentrent généralement une forte population juvénile, souvent supérieure à celle des autres quartiers situés sur leur frange et dans le reste de la collectivité à laquelle ils sont rattachés.

Nous reviendrons sur les notions avancées au cours de cette introduction qui touche au thème du relogement, puisqu'il sera défini comme l'élément central de notre montage de projet. Il nous semblait toutefois essentiel de les mentionner en préambule afin, doublement, de ne pas partir dans une orientation trop abstraite sur la rénovation urbaine et de livrer tout autant l'expression de notre subjectivité.

## **Pour introduire une formulation du projet :**

La seconde année du master : « Villes et Nouveaux Espaces Européens de Gouvernance », donne la possibilité aux étudiants d'être en position de proposer le montage de projet. De fait, nous sommes en droit d'avoir une capacité de proposition assez libre sur un sujet susceptible de nous

---

<sup>4</sup> Les périmètres urbains répertoriés à l'origine dans le *Pacte de Relance pour la Ville*, du gouvernement Juppé (1996).

intéresser. Pour ma part j'ai décidé de faire mon choix sur un sujet auquel j'attache beaucoup d'intérêt, la rénovation urbaine. Ce que certains professionnels nomment le renouvellement urbain. Ce qui dans ce cas a valeur de synonyme. Précisons que la rénovation urbaine telle que nous l'entendrons, est celle qui s'inscrit dans le contexte du Programme National de la Rénovation Urbaine<sup>5</sup> (PNRU) orchestré par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) (d'août 2003<sup>6</sup>), établissement public national à caractère industriel et commercial. La création de ce guichet unique permettant de centraliser et de capter des sources de financements est un des éléments de rupture avec les autres politiques de la ville précédentes. L'ANRU offre des facilités financières et impose de surcroît des délais de réalisation ce qui a comme principale conséquence de jouer sur l'efficacité et la rapidité d'exécution des opérations.

J'ai donc tout d'abord choisi le domaine sur lequel je voulais travailler en partant de l'équation centrale qui tient lieu de postulat intrinsèque à l'existence du quartier : « du bâti et de l'humain ». On admettra qu'elle est caricaturale ou pas. Nonobstant, elle m'a permis de mener mon cheminement d'idées me permettant de préciser quel serait ma formulation de ce montage de projet s'articulant autour de ces thèmes. Dans un second temps c'est cette rencontre avec des professionnels : Alain Hajjaj de *Plaine Commune Habitat* et Jean-Philippe Vassal de l'agence d'architectes *Plus* (lors des séminaires du vendredi matin dans les locaux de l'Institut d'Etudes Européennes), qui m'a incité à développer une piste de réflexion sur ce domaine. En effet, tous deux étaient pleinement concernés par le sujet de la rénovation urbaine (et le sont toujours je suppose) mais ne partageaient pas le même point de vue (fonction oblige). L'un s'attachant à expliquer ce qu'implique et représente des opérations de rénovation urbaine (construction,

---

<sup>5</sup>Ce que le Ministre de la Cohésion Sociale, de l'Emploi et du Logement Jean-Louis Borloo qualifie de « *plus grand chantier de l'histoire civile française* ».

<sup>6</sup> *L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine* a été créée par la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine (art 10 à 17 de la loi).

résidentialisation, réhabilitation et démolitions partielles ou totales) sur du patrimoine<sup>7</sup> que les bailleurs tiennent difficilement en gestion. Quant à l'autre, il se plaçait véritablement dans une posture de défense du patrimoine de type « grands ensembles sociaux »<sup>8</sup> (barres et tours), ne nécessitant pas à ses yeux ce recours systématique à des opérations de démolition. Ces deux positions ne peuvent être comprises que si l'on se tient à voir à quelle subjectivité elles appartiennent, l'une relevant d'un maître d'ouvrage et l'autre d'un maître d'œuvre. Le premier est fortement lié à la sphère de la décision politique, le deuxième investi l'espace de la liberté choix artistique et du parti de l'architectural. Dans la réalité les deux prises de position sont susceptibles d'être confrontées. Et d'une manière générale avant que le projet aboutisse à une forme de consensus, le desiderata de l'un empiète sur celui de l'autre et vice et versa.

Ce qui est à prendre en considération par le présent exposé de ces deux positionnements, c'est avant tout de quoi elles témoignent. Le geste politique de la démolition, politique, puisque la décision d'engager des démolitions et de rénover les quartiers ne peut qu'émaner de la volonté du pouvoir institutionnel. Dans le présent cas ce sont les villes qui portent le projet. Ce sont précisément elles qui ont à cœur de mener de vastes chantiers sur les quartiers placés géographiquement dans les aires de zonages correspondant aux Zones Urbaines Sensibles (ZUS), vulgairement parlant sur les quartiers de grands ensembles et d'habitats dégradés, soit plus de 750 quartiers répertoriés dans cette catégorie. En conséquence, les bailleurs sociaux se voient immédiatement concernés par les projets, ils tiennent d'ailleurs une position centrale sur la question puisque leur patrimoine de logement

---

<sup>7</sup>Patrimoine appartenant à plusieurs bailleurs sociaux répartis sur le territoire relevant de l'intercommunalité « *Plaine Commune* ».

<sup>8</sup> Sous le terme générique de grands ensembles on entend aussi évoquer dans ce sens les petits ensembles, et toute forme issue de l'architecture moderne ayant généré de l'habitat collectif et de l'espace collectif. On comprendra que le terme impose une certaine clarté contextuelle. A la différence de « *ZUS* », « *cités* » ou « *HLM* ». Pour Chantal Talland- Anthropologue et urbaniste-Directrice de l'Ecole de la rénovation urbaine-« le grand ensemble » « *est un fait massif impliquant des quantités de population et des étendues de territoire considérable* ».

social est principalement en cause sur le territoire. L'existence de l'ANRU permet doublement aux bailleurs et aux élus locaux de mettre en œuvre de projets globaux de rénovation urbaine qu'ils ne sauraient envisager sans l'appui financier de l'ANRU. Une aubaine donc pour la collectivité locale, susceptible d'intervenir en termes de gros travaux sur son territoire et d'y provoquer un changement visible. Et si l'on dit de l'ANRU qu'il génère plus de destructions que de constructions on ne peut être que frappé de voir avec quelle violence les transformations sont massives. Chose que corrobore en 2007 l'Observatoire national des zones urbaines sensibles, qui stipule que le Programme national de rénovation urbaine pourrait causer une pénurie du logement social. Soit un rapport de sept constructions neuves pour dix démolitions sur le dernier trimestre. C'est un constat qui laisse sceptique.

## **Une proposition qui vient de soi :**

C'est notamment lors d'une visite du quartier de mon enfance dans le quartier baptisé « La Chancellerie » dans la Ville de Bourges<sup>9</sup>, que j'ai été frappé par l'ampleur de ce qu'une opération de rénovation urbaine peut produire sur un quartier existant. En effet ils ne restaient plus sur le site, que je connaissais bien, que des équipements publics pour me donner des éléments de repères. J'en déduisais qu'ils n'avaient donc pas tous vocation à être détruits, mais pour le reste je ne pouvais que rester dans une contemplation abasourdie de ce que je constatais être une forme de *tabula rasa*. A l'instar de la ville qui serait créée *ex nihilo*. Dès lors, l'image colportée du bulldozer/concasseur ANRU dont j'avais eu souvent l'écho prenait désormais plus de sens. Ce qu'il ya de plus remarquable c'est de se rendre compte à quel point les pouvoirs publics ont voulu signifier dans une extrême radicalité ce passage d'une représentation des petits et grands ensembles des années 60 puis 70,

---

<sup>9</sup> Ville et préfecture du département du Cher située en région Centre.

vers autre chose dont on ne se figure absolument pas la continuité. On peut donc qualifier l'action sur le cadre physique de très dur. C'est en tout cas l'expression de ma subjectivité qui s'exerce en tant qu'ancien usager de ces lieux à deux périodes de ma vie : l'enfance car j'y suis pratiquement né et à l'âge adulte y ayant exercé l'activité d'aide-éducateur. L'autre question que cela suppose c'est si l'on est capable de poser un regard objectif et néanmoins critique à propos des décisions relevant de l'institutionnel à l'égard de ces ensembles sociaux ?

Ce déficit de l'image positive dont souffre les grands ensembles remontent aux années 70 et sa crise économique qui générera le départ progressif des classes moyennes et une paupérisation de la population dans ce type d'habitat. Mais cela n'est pas sans rappeler non plus les nombreuses critiques que les grands ensembles ont subi dans les années de leur naissance<sup>10</sup> avant même que le processus de dégradation et de dépréciation commence. Comble du paradoxe, les grands ensembles au temps de leur création véhiculaient aussi une idée neuve en leur temps, celle du « confort moderne », et tous les petits progrès d'ordre matériel qu'il occasionnait auprès des premiers locataires : sanitaires, surface, chauffage. A ce propos on ne peut minorer le degré de satisfaction que fut d'accéder aux Habitations à Loyers Modérés pour les anciens habitants des bidonvilles ou ceux qui cohabitaient à la dizaine dans une seule pièce. On comprend donc bien que les résidents de ces grands ensembles ont pu s'attacher à ces lieux, pas forcément d'un point de vue architectural mais bien plutôt de cette organisation humaine qui s'est créée au sein d'une telle organisation physique. J'en venais précédemment à décrire l'impression désagréable de voir un quartier que je connaissais ne plus être rien du tout. Les termes seraient-ils trop fort si l'on estimait qu'il s'agit d'un passage au « néant », peut-être au moins aussi fort que l'expression « univers concentrationnaire » que quelques commentateurs portaient au regard

---

<sup>10</sup> C'est l'apparition dans le vocabulaire des médias de la fameuse « *sarcellite* », ironie du sort si Sarcelles a vu naître est un des tous premiers grands ensembles, il est aussi un de ceux qui fonctionnent le mieux.

de l'utilité sociale des logements HLM. Nous ne tenterons pas ici de répondre à cette question. Cependant je peux tout aussi bien me justifier en appréciant le « néant » dans ce cas précis, comme une impermanence du bâti (dont on dira qu'elle est provisoire puisque devant laisser place à des éléments de substitution à venir), et par dessus tout comme une absence totale d'habitants et d'usagers. Force est de constater que dans tous les sens du terme ce quartier n'est plus et que plus rien ne témoigne de l'existence d'un ancien quartier *in situ*. Où sont les gens, les habitants ? C'est la première question principale qui m'interpella. Ce tissu social, ces familles, ces personnes âgées, ces jeunes qui babillent, ces enfants qui jouent d'un rien... Une vie de quartier qui n'est plus, des relations qui se sont tissées au fil des années dans cet espace, des formes de solidarités et de la mise en réseau pour se sortir de situations délicates ou matériellement inconfortables. Et que dire des habitudes qu'entretiennent les personnes plus âgées dont on sait qu'il est presque criminel de leur en priver. Tout comme le regard qu'ils peuvent porter sur la jeunesse, un pied dans la réalité, qu'il soit porté de loin ou de près. L'objectif ici n'est pas de dérouler une liste exhaustive de toutes les relations sociales qui sont susceptibles d'être rencontrées dans les quartiers d'habitat social. Mais de s'interroger sur ce que cela signifie que de perdre un tel héritage de vie quotidienne, de voir s'effacer tout une partie de sa vie. Certes il en reste des souvenirs et de la mémoire, mais pour ce qui est de la conservation du réel alors il en va tout autrement.

Philippe Panerai<sup>11</sup>, architecte et urbaniste, exprime très bien cette préoccupation majeure des pouvoirs publics sur la transformation des grands ensembles afin d'arrêter « la spirale de dégradation sociale ». Là encore on voit combien la question est sociale avant d'être architecturale : «...on ne sait pas quoi faire d'autre que démolir ou transformer de manière radicale... ». L'argument n'a rien de nouveau il

---

<sup>11</sup> Revue Urbanisme n° 353/mars-avril 2007 « *Rues et grands ensembles : un urbanisme à réinventer* ».

est d'ailleurs très bien porté par Hervé Vieillard-Baron, Professeur des Universités à Paris 8<sup>12</sup> :

*« Aujourd'hui, la confusion entretenue entre pathologie architecturale et pathologie sociale conduit l'Etat français à voir dans la démolition des grands ensembles le remède aux maux de la ville : le ministre de la Cohésion sociale a promis en 2005 de démolir près de 200 000 logements sociaux en cinq ans. S'il renoue avec la mémoire puisque l'on prévoyait à l'origine une durée de vie de 30 ans pour les grands ensembles, il oublie de dire que ces derniers ont témoigné d'une volonté de progrès et du souci d'échapper à l'émettement des périphéries. Alors qu'ils devaient être le creuset d'une société nouvelle, les grands ensembles ont été profondément déséquilibrés par le départ des couches moyennes, la pauvreté et l'arrivée de nombreuses familles issues de l'immigration. Autrement dit, on ne les réhabilitera pas avec de nouvelles formes architecturales, mais avec de la mixité et du développement économique. Si le béton a son rôle il s'agit avant tout de répondre à la vulnérabilité des modes de vie.*

*Il faut donc en finir avec l'idée que ces ensembles sont pathogènes. Les barres et les tours ne sont pas responsables des difficultés actuelles, même s'il est nécessaire de retrouver la complexité de la forme urbaine en revivifiant ce qu'il y a de plus humain dans l'urbanité ».*<sup>13</sup>

Quand bien même nous ne nous appuierions pas sur ce texte dont on doit reconnaître qu'il a tendance à rétablir une certaine réalité objective, c'est à peu près dans ce sens que nous allons déterminer le cadre de notre projet.

---

<sup>12</sup> Hervé Vieillard-Baron est professeur de géographie urbaine à l'université de Paris 8 et notamment directeur du parcours Recherche du Master « *Risques environnementaux et vulnérabilités sociales* », président du Conseil scientifique de l'association « *Profession Banlieue* » et membre du Centre de recherche sur l'habitat (UMR LOUEST).

<sup>13</sup> Extrait du discours de Hervé-Vieillard Baron lors de la huitième « *Annual Conference on Urban history* », Stockholm, 30 août-2 septembre 2006.

## **Pour un montage de projet :**

Les grandes lignes de la problématique étant placées il s'agit donc maintenant de rendre compte de cette réalité à propos de la transformation des quartiers. C'est un énorme chantier qui est en route sur de nombreuses communes françaises, pourrait-on seulement se résoudre à penser que faire veuille forcément signifier trouver des solutions ; ou bien que la rénovation urbaine sur du plus ou moins long terme pourrait stimuler et secourir ces lieux où les difficultés sont nombreuses ? On ne pourrait donner un constat de la situation si promptement. Cependant rien n'est plus sûr d'admettre que l'enjeu est de taille. Mais au lieu de se pencher sur ce qui n'est pas encore totalement mesurable, ne peut-on pas essayer d'entendre ce que les personnes touchés par des projets de rénovation urbaine ont à en dire ? En effet car c'est bien la pensée des gens qui a ce caractère de réalité objectivable en tant que telle. Le cours de Sylvain Lazarus du premier semestre de l'année 2007/2008 et la participation à l'enquête sur les « Jeunes aux Halles » (Catherine Hass et Marianne Herrard) m'ont permis de comprendre les étapes de ce qui peut être assimilé à une enquête de type sociologique. Il va de soi que nous n'avons pas la prétention d'être dans la capacité de déchiffrer et d'analyser à nous seul les éventuels résultats d'une telle enquête de terrain, c'est à notre sens quelque chose qu'on ne saurait réussir à faire efficacement qu'à la suite de nombreuses passations d'entretiens de ce type. Il faut donc pour cela justifier d'une assez bonne expérience. Telle n'est pas notre prétention. Bien que l'on puisse évidemment être aidé dans sa tâche avec la production préparatoire d'un guide d'entretien bien conçu. Nous

reprendrons à notre compte le postulat de Sylvain Lazarus : « Les gens pensent ». Peut-on véritablement en convenir ? C'est en tout cas un point de vue que nous partageons et nous prétendons placer la pensée de l'habitant sur son quartier à la même hauteur que celle d'un élu. Parallèlement nous nous efforcerons de doter la forme de nos questions d'un vocabulaire simple, sans réutiliser nécessairement les mots que l'on pourrait appartenir à un jargon emprunt de notions trop institutionnelles. Ce sera une occasion de poser simplement des notions propres aux orientations politiques des collectivités, des bailleurs sociaux, du ministère, de l'Etat et de l'ANRU. Cependant, force est de constater que les quelques thèmes (voir précédemment) que nous questionnerons ont été constitué dans la sphère institutionnelle.

Nous évoquons la production du questionnaire dès maintenant car il constituera la charpente du montage de projet, bien qu'ayant conscience que nous n'avons pas encore posé les « à côtés » du projet. Car le projet sous sa forme globale telle que nous l'entendons, ne se suffira pas à la réalisation d'un questionnaire (ce qui admettons le, est en soi un tâche pour le moins subtile). Nous reviendrons par la suite sur les orientations qui nous ont mené à produire le questionnaire, elles constituent véritablement des pistes de réflexion autour de la question de la rénovation urbaine. Tout en considérant qu'elles valent le coup d'être soumises aux anciens habitants à qui l'on peut attribuer cette nouvelle étiquette : celle de « *relogés* ». Autrement dit l'aspect éminemment central et humain de tout projet de rénovation urbaine. Ce qui est à considérer avant même la notion de cadre physique c'est cette dimension humaine dont on ne pourrait nier l'existence. La redondance de notre propos a valeur de leitmotiv. Devons-nous rappeler que les projets de rénovation urbaine des quartiers sont à penser comme entièrement dédiés aux personnes qui les habiteront et non pas comme un simple élément cellulaire nouveau venant s'agencer à une structure pré-existante.

## Des chiffres de l'institutionnel sur le lieu du projet :

*Les quartiers nord regroupent un peu plus de 6 000 logements sociaux construits de 1961 à 1976.*

*Leur forme urbaine est typique des ZUP, avec une densité de logements plus forte et un moindre degré d'équipements que prévus à l'origine. Caractérisés par une monofonctionnalité résidentielle représentée quasi-exclusivement par du locatif social, ces quartiers, qui ont accueilli au début des années 60 des ménages socialement diversifiés, ont vu leur population la plus "aisée" s'en éloigner dès le début des années 80, favorisant ainsi la concentration progressive de situations sociales précaires et la constitution d'une image urbaine dévalorisée, renforcée par une dégradation lente d'un bâti insuffisamment entretenu.*

*Toutefois, la volonté de maintenir et de développer les services au public (mairie annexe, bureaux de poste, forte densité d'établissements d'enseignement, salles de quartier,...), le fort investissement municipal dans l'entretien des espaces publics (propriété de la Ville dès l'origine) et le maintien d'un bon dynamisme associatif, ont permis à ces quartiers de garder leur urbanité.*

*Le départ prochain du Lycée Agricole au sud de l'agglomération et l'implantation d'un Centre Régional d'Education Physique et de Sport (en construction) donne à la partie nord-est de ces quartiers une importance particulière et un statut de zone d'extension urbaine à moyen terme.*

*Ils accueillent près de 19 000 habitants, dont 14 700 dans le périmètre de la Zone Franche Urbaine.*

*Cette dernière a perdu plus de 18 % de sa population entre 1990 et 1999 (soit 3 300 personnes) ; celle-ci reste largement plus jeune que l'ensemble de la ville, mais les personnes de 60 ans et plus augmentent en valeur absolue.*

*- La population de nationalité étrangère baisse mais sa part reste trois fois supérieure dans la ZFU (16,7 %) par rapport à l'ensemble de la Ville (5,7 %).*

*- La proportion des ménages de 5 personnes et plus est deux fois plus importante dans la ZFU (11,4 %) que sur la ville (5,7 %) et plus de la moitié des ménages berruyers de 6 personnes et plus y réside.*

*- 36 % des ménages de la ZFU ne possèdent pas de voiture (22 % sur l'ensemble de la Ville).*

*- 24 % des actifs salariés de la ZFU ont un emploi "précaire" ; cette proportion est de 51,2 % pour les actifs salariés âgés de 16 à 25 ans.*

*- 34 % des actifs de la ZFU n'ont aucun diplôme (17,3 % sur la ville).*

*- 75 % des actifs ayant un emploi sont ouvriers ou employés (55 % sur la Ville).*

*- Le taux de chômage dans la ZFU est plus de deux fois supérieur à celui de l'ensemble de la Ville.*

*- Parmi les allocataires CAF, la proportion de familles monoparentales est de 20,5 %, et 24 % de ces allocataires perçoivent le RMI (13,1 % sur l'agglomération).*

*- Enfin, la ZFU accueille 45 % des allocataires percevant le RMI de l'unité urbaine, 57 % des allocataires percevant l'API, et 24,7 % des allocataires percevant l'AAH (sachant que celle-ci ne représente que 16 % de la population totale de ladite unité urbaine).*

Les quartiers Nord c'était :

**Avant** : 6002 logements sociaux 1069 privés

**Après**, en logement social :

2027 logements démolis et 1212 ménages à reloger

- 671 logements construits sur les Quartiers Nord
- 307 logements construits ailleurs
- 280 réhabilitations lourdes de logements vacants

En logements non social :

- 160 locatifs

### **Le lieu du projet :**

Il est bien évident que le projet de film-documentaire n'aura pas vocation à couvrir tous les sites concernés par les opérations de rénovation urbaine dans la ville de Bourges. Nous nous focaliserons essentiellement sur le quartier de la Chancellerie et sur le site des *Merlettes* puisque c'est d'une part le lieu que nous connaissons le mieux. Mais l'on doit bien admettre qu'actuellement il n'est plus le lieu qu'il était autrefois.

Nous avons constaté que du site il ne restait que plus que le groupe scolaire ( primaire et élémentaire) des *Merlettes* (matérialisés par la couleur bleu) ainsi que le collège Victor Hugo situé plus au nord du plan collé à la zone paysagère (couleur verte). C'est donc sur ce lieu dans son état actuel et dans l'évolution future qu'il prendra que nous nous représenterons le cadre physique du territoire où le regard de la caméra portera. On pourrait tout aussi bien convenir de donner des éléments visuels du quartier sur une échelle plus large : celle de ses

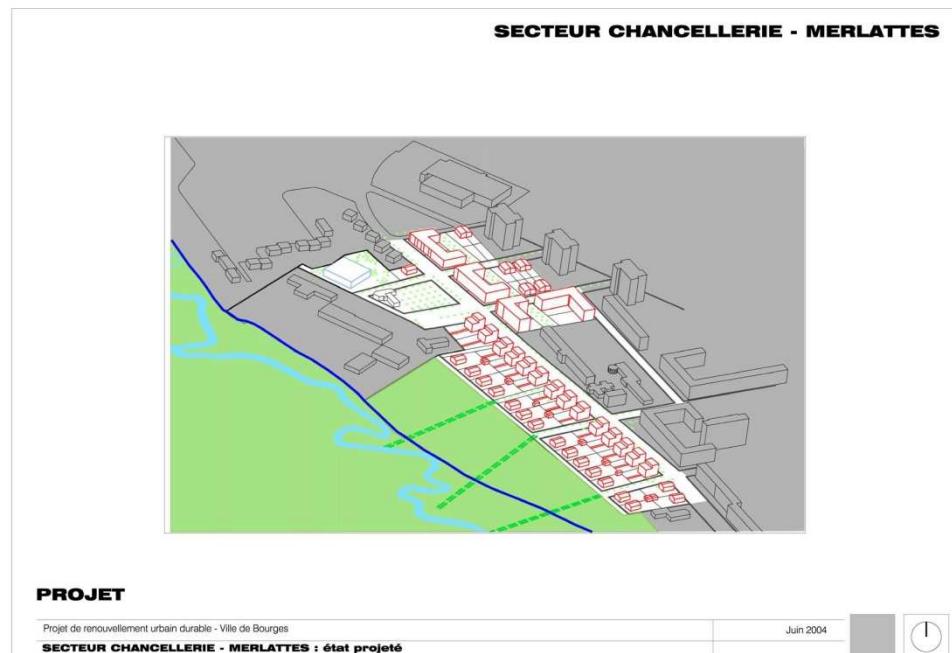
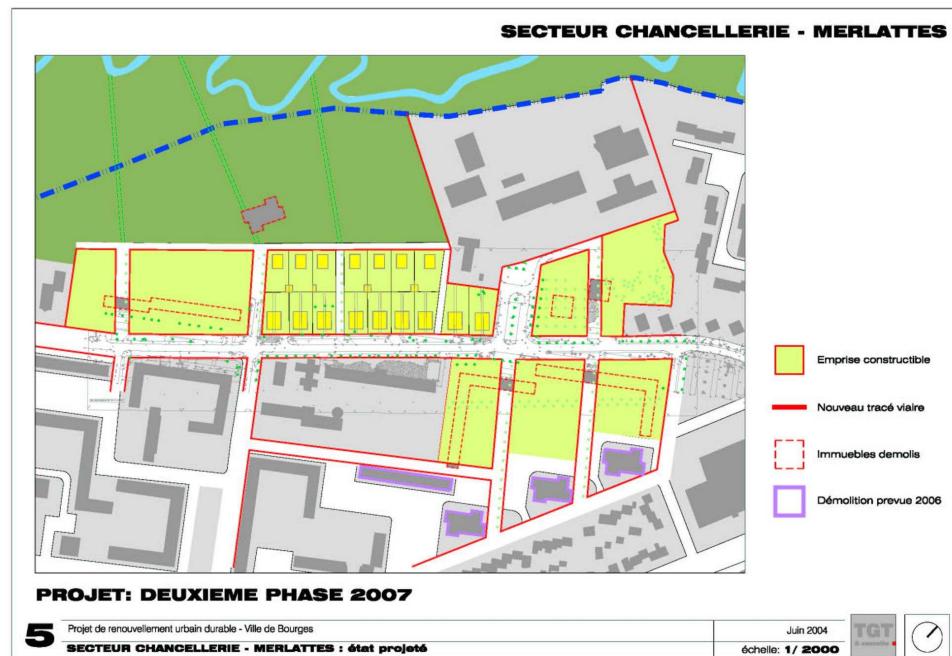
abords avec les quartiers environnants, tout en demeurant dans l'étendue du territoire de la Ville de Bourges.

Nous n'envisagerons pas de proposer une échelle encore plus large, où serait représenté le cœur historique de la ville ou de son agglomération. Non pas par peur de tomber dans un cliché de quelque sorte que ce soit mais afin de suggérer une unicité visuelle du lieu sur lequel nous avons choisi de travailler. En outre, nous souhaitons au fil des entretiens voir se profiler des problématiques propres à un seul lieu. On espérera tout autant qu'elles mettent en perspective des pensées communes et singulières ne focalisant que sur un secteur précis et bien circonscrit. Enfin le site *Merlettes/Chancellerie* a ceci de particulier qu'au moment où nous tenons nos propos toutes les personnes vivant dans les immeubles voués à la démolition ont été relogés que ce soit sur du transitoire (pour ceux qui reviendront habiter sur le site par la suite) ou du permanent. Nous ne pratiquerons donc pas les entretiens avec les relogés sur site.



Figure 1: Plan du site Chancellerie / Merlettes.

En rouge et jaune est représentée la future configuration du projet de l'aménagement de l'espace public ainsi que les nouveaux îlots et les voies de dessertes.



## **Premières actions:**

C'est au cours du mois de décembre que j'ai proposé à un ami vidéaste, Mathieu Paré, de travailler avec moi sur le sujet. Dès lors, j'obtenais son aval pour que le projet d'entretien de type sociologique auprès des « relogés » s'inscrive dans le cadre d'un court film-documentaire sur le quartier de la ville de mon enfance, Bourges, où un projet de rénovation urbaine est actuellement en cours : le secteur des *Merlettes* dans le quartier de la Chancellerie (Quartiers Nord)<sup>14</sup>. Ma première considération pour que le projet prennent une forme d'initiative correspondant à une situation professionnelle, fut de prendre contact avec les porteurs du projet, il fallu pour cela passer par des canaux classiques d'information, telles que l'Hôtel de Ville ou auprès de la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Bourges. J'ai alors pu prendre connaissance que c'est un Groupement d'Intérêt Public qui pilotait le projet.

## **Qu'est-ce que le Groupement d'Intérêt Public :**

La rénovation urbaine des quartiers de la ville de Bourges est supervisée par un Groupement d'Intérêt Public (GIP). Sous cette dénomination ce sont plusieurs acteurs et partenaires qui sont réunis pour une durée de plus de 5 ans :

- les bailleurs sociaux au nombre de deux sur les périmètres concernés par les sites de la rénovation urbaine, il s'agit de l'Office Public HLM dont le patrimoine est majoritaire. L'autre bailleur social est une S.A HLM Jacques Cœur Habitat. Ces deux bailleurs sont réunis en Groupement d'Intérêt Economique (GIE).

---

<sup>14</sup> Si dans le présent cas j'évoque les « Quartiers Nord » c'est parce que sur une échelle plus large, la « Chancellerie » est proche d'un autre quartier, celui des « Gibjoncs » non seulement par sa position géographique mais aussi par le projet de rénovation urbaine, qui tend à inscrire ces deux périmètres dans une relation de cohérence.

- L'Etat est aussi présent, car le préfet est responsable de du programme de rénovation urbaine dans son département (il travaille en coordination avec le préfet de région).
- les services des collectivités concernés : Ville et Conseil Général.
- les associations et les services sociaux y sont aussi représentés.
- enfin les maîtres d'œuvre : métiers du bâtiment et architectes.

Mentionnons au passage que le conseil d'administration du GIP est composé à part égale de l'Etat (le Préfet, le Secrétaire Général de la Préfecture, le DDE, la Déléguée Interministérielle à la Ville ou son représentant territorial, l'Inspecteur d'Académie et le Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignation) et de la Ville.

Toute personne souhaitant obtenir des informations sur l'avancement du projet, sur le travail que les associations réalisent, sur la concertation, sur le relogement ou que sais-je encore doit s'adresser au GIP. Fort de sa position fédératrice des branches de l'institutionnel il est aussi le premier communiquant du projet de rénovation urbaine. Il concentre les diverses compétences auxquelles le projet fait appel travaillant avec des groupes dédiés aux questions telles que :

- habitat/mixité sociale/relogement/déplacements/accompagnement social
- emploi/formation/développement économique/services et commerces/services publics
- sports/culture/éducation/santé/jeunesse/enfance
- gestion urbaine de proximité.

Enfin il apparaît tout aussi utile de rappeler que le GIP a pour vocation de travailler sur la coordination de projet. Puisque c'est en effet trois sites de la Ville de Bourges sur lesquels sont engagés des crédits de

l'ANRU. Enfin c'est au GIE qu'appartient la charge du relogement des familles habitant dans les immeubles à démolir en liaison avec le GIP fort de cette position d'autorité publique qu'il incarne.

### **Pour une prise de contact avec le GIP :**

C'est au cours du mois de janvier que nous avons pris contact avec le GIP, dans le but d'obtenir un premier entretien. C'est dans leurs locaux, situés en cœur de site dans le quartier de la Chancellerie que nous sommes allés les rencontrer pour leur soumettre le projet qui n'était alors qu'une ébauche d'idée.

Nous prenions donc pour la première fois contact avec la sphère institutionnel. Il s'agissait donc de montrer à quel point nous étions intéresser à travailler sur la question du relogement. C'est en toute honnêteté que nous nous sommes présentés, en notre qualité d'étudiants du master « Villes et Gouvernances » de Paris 8, et ex-berruyers<sup>15</sup>, plein d'empathie pour les mutations de la ville et de ses quartiers, tout en communiquant l'attention particulière que nous portions sur ce que produisaient les importantes opérations de renouvellement urbain.

Le second temps fut de leur présenter notre projet, qui faisons le remarquer ne saurait être aucunement examiné comme une réponse à un appel d'offre. Il se place avant tout dans une situation de proposition de service, qui pourrait être éventuellement perçu comme un élément visant à produire un support de communication visuel. Comme il se fait notamment lors des opérations de rénovation urbaine où les acteurs mettent parfois l'accent sur ce qu'on nomme plus communément la « communication de projet ».

Dans ce cadre de proposition, nous obtenions leur approbation.

---

<sup>15</sup> Nom des habitants de la ville de Bourges.

## **Pour une prise de contact avec le gestionnaire du parc social:**

Sentant que notre proposition tient la route nous sommes allés par la suite (courant janvier) rencontrer la personne en charge du relogement de l'Office Public d'HLM de la Ville de Bourges (OPHLM), à qui appartient le patrimoine du secteur Chancellerie/Merlettes. Nous établissons donc là aussi le premier contact avec la Directrice Gestion Clientèle : Véronique Millet. Nous nous sommes livrés une fois n'est pas coutume à cet exercice de présentation du projet auprès de notre interlocuteur. Nous avons du doubler d'efforts pour le rassurer de nos intentions témoignant de la plus claire objectivité. Nous en profitons pour affirmer que le contenu du film-documentaire ne serait aucunement lié une quelconque prise de position contestataire. L'objectif était avant tout de rendre compte d'un passage vers quelque chose de nouveau. Cet entretien fut l'occasion pour elle de nous renseigner sur la phase de relogement qui selon elle, avait eu des retombées plutôt positives suite aux résultats de l'enquête de satisfaction. Un marché détenu sur la ville (et agglomération), l'évaporation naturelle des locataires et un taux de vacance relativement élevé du parc ont contribué, selon elle, au bon déroulement du relogement des locataires.

## **Les outils de l'institutionnel :**

Les maîtres d'ouvrage (Ville, Etat, bailleurs) sont tous signataires d'une charte de relogement, les tâches de chacune des parties signataires sont formalisées au sein de ce que l'on appelle une mission opérationnelle des relogements (recueils des souhaits, concertation, accompagnement, organisation des déménagements, bilan de relogement...). En effet, dès l'année 2003, de nombreux documents émanant par exemple des « Divisions de l'Habitat » des Directions Régionales de l'Équipement ou

des Associations Régionales des Organismes HLM (de l'Union Sociale pour l'Habitat) sont venus abreuver les collectivités de repères méthodologiques. Ainsi à Bourges comme dans d'autres communes, les maîtres d'ouvrage s'imposent une sorte de cahier des charges de mission opérationnelle de relogement. De toute évidence il n'existe pas de méthodologie idéale pour l'organisation, le pilotage et le suivi d'une opération d'envergure comme le relogement. Chaque collectivité constitue à sa façon et selon le contexte réel auquel elle est confrontée ses propres méthodes.

Fréquemment, une forme de contrat énonçant les garanties de bonnes conditions de relogement. Résultant de la signature de plusieurs partenaires et des habitants relogés (s'ils le désirent) elle est sensée instituer une forme de dialogue, voire une concertation formalisée entre le public et l'institutionnel. Remarquons, à tort ou à raison que la charte est souvent perçue par les habitants comme un moyen « de faire pression » sur eux pour concrétiser des engagements possibles à la suite des propositions avancées par les bailleurs.

Si de tels outils existent ce n'est que pour mieux formaliser cette phase complexe et délicate que représente le relogement. Il ne s'agit pas d'idéaliser cet effort d'organisation que met en place la sphère institutionnelle, bien que l'on puisse reconnaître que certaines situations de relogement dans certains cas peuvent aboutir à un franc succès. Nous ne nous plaçons donc pas dans une posture de critique systématique de ce que les professionnels réalisent chaque jour. Nous savons bien que leur travail n'est pas de tout repos et qu'il figure parfois un investissement considérable. Aussi nous ne considérons pas que le contenu du projet que nous avons décidé d'effectuer installe une relation d'empiètement sur le travail d'autrui (les professionnels) quand bien même certains la caractériseraient comme une forme quelconque de jugement.



## **Les objectifs du projet .**

### **Un projet à double aspiration :**

Afin de bien calibrer le contenu potentiel du film que nous avons l'intention de produire et pour mieux en définir les axes de sa réalisation, nous pouvons dire que le projet a essentiellement vocation à produire deux types d'exploitation.

La première se caractérise par un appel à connaître la pensée des personnes, c'est en cela qu'il s'agira d'interroger l'intellect humain. Par la passation de plusieurs entretiens nous tenterons de convoquer la pensée des gens (« les gens pensent »). C'est avant tout la pensée des personnes vivant des situations de relogement qui sera la trame de fond du documentaire. Les entretiens seront tous filmés. Mais la totalité n'apparaîtra pas visuellement. Pour des raisons de montage on pourra tout aussi bien exiger que la bande sonore défile (la voix et les mots des personnes interrogées) sans que leurs visages paraissent à l'écran. Ce seront précisément des fragments choisis pour leur rapport qu'on leur confèrera avec l'image. On devine aussi que certaines personnes révèleront une pensée qui répondra ou se rapprochera de nos hypothèses/ problématiques de départ. Dans toute étude sociologique basée sur la pratique d'entretien émergent des propos qui coïncident avec les problématiques de départ venant les sceller en quelque sorte voir les enrichir. Sans omettre aussi que le contraire est susceptible de survenir, à n'en pas douter, cette situation risque de se produire et ne gâche en rien la tournure du projet. Bien au contraire, il faut dans cette volonté d'exploitation de la pensée des gens être prêt à accepter tout élément de réponse. Ce que nous attendons avant tout c'est bien de voir et d'entendre des points de vue antinomiques s'affronter ; ce que l'on peut très bien mettre en relief dans une disposition de vis-à-vis, au

cours du montage. On attendra aussi que se manifeste des avis contradictoire à ceux exprimés par la sphère institutionnelle. Tout comme je l'ai présenté aux interlocuteurs du GIP, équipe à qui la collectivité a délégué le portage du projet, l'objectif n'est pas de provoquer de la polémique sur les opérations de rénovation urbaine. Même si nous en conviendrons la problématique qui motive la proposition du projet peut faire objet de controverse, elle est d'ailleurs tout à fait discutable et ouverte. Se réclamant de ma propre subjectivité, elle ne fait pas figure de vérité générale. C'est un constat que nous faisons, il est de surcroît colporté par d'autres personnes que la mienne. Mais tout ceci n'a pas valeur d'accusatoire, les actions sont menées dans les quartiers et nous considérons en toute évidence que la rénovation urbaine est absolument nécessaire dans les quartiers en grande difficulté. C'est principalement les personnes concernés qui donneront des réponses aux principes que nous énoncions au départ de notre exposé.

Nous l'évoquions à l'instant, les entretiens et les relances ne seront pas tous incorporés sur le résultat final, mais nous envisageons néanmoins de les compiler dans un livret afin qu'il puisse servir de ressource pour une éventuelle analyse *a posteriori*. Nous nous engageons à noter scrupuleusement toutes les réponses. De toute évidence, par souci d'objectivité nous ne porterons aucun jugement sur les propos que les personnes manifesteront. Ainsi, le fait de couper ou de diminuer les réponses recueillies ne serait être autrement compris que comme une mise en jugement de notre part. C'est donc un exercice auquel nous ne nous livrerons pas.

L'autre exploitation sous-entendue de ce type de projet touche plus à l'usage que peuvent en faire les acteurs du projet de rénovation urbaine. Un usage qui leur serait propre : l'équipe GIP ; la ville ; les bailleurs car les élus (maire et adjoints) va agir sur un patrimoine qui

n'est pas le sien<sup>16</sup>; les associations et les différents médiateurs, tout comme les chargés de concertation. Tout aussi naturellement les destinataires du projet seraient aussi les relogés de même que les habitants se trouvant à proximité du quartier en rénovation. Enfin les habitants de la ville pour considérer le projet dans une acceptation plus large. Il est envisageable de penser que le produit fini soit regardé comme un support de communication tout public. Pour les maîtres d'ouvrage il serait pensé comme un outil qui viendrait soutenir la conduite de projet. Il serait présenté comme l'expression d'un choix d'affichage d'une composante primordiale du projet, la vitrine humaine du projet : la question du relogement.

Bien que toutes les personnes aient été relogées, il est dans l'intérêt des porteurs de projet de continuer à les prendre en compte dans le changement qui s'opère. Le projet de rénovation urbaine se déroulant sur plusieurs temps il est tout à fait envisageable de revenir sur ce qui s'est déjà produit, de fait le temps de communication peut continuer à évoluer même si les maîtres d'ouvrage sont passés à autre chose. Nous sommes intimement persuadés que dans la tête des habitants, qu'ils soient contraints ou non au départ, leur quotidien est encore marqué par cette récente transformation. Cette dernière notion peut être tout autant déterminée comme une amélioration ou un bouleversement.

Le support vidéo offre une possibilité de développer une certaine valorisation du projet, et de valoriser aussi l'image de la ville engagée dans une forme d'écoute auprès de ces habitants. La ville suggère ainsi qu'elle est en prise avec le terrain tout en insinuant une démarche qui appelle à rassurer le public ou provoquant un éventuel engouement pour la participation. C'est un espace de communication sur un domaine précis qui met en relation l'homme à sa ville. Le média exerce ici ce rôle d'interface entre l'institutionnel et le public. Il se réclame de cette volonté de sensibiliser tout public sur le « pourquoi » et le « comment » du relogement.

---

<sup>16</sup> C'est une des spécificités des projets de rénovation urbaine qui laisse entrevoir ce que l'on pourrait traduire comme une dichotomie du portage culturel.



## **Les moyens mis à disposition :**

### **Du partenariat local :**

Grâce au soutien de l'association « Bandits-Mages »<sup>17</sup> et des relations qu'elle entretient avec l'association « L'Improbable Collectif » dont Mathieu Paré, le vidéaste, est le représentant. Nous avons donc pu prétendre à la location de matériel technique à la hauteur de nos aspirations. Il va sans dire que l'utilisation de ce matériel exige de souscrire à une garantie financière, moyennant le dépôt d'un chèque de caution d'une valeur de 3000 euros.

Néanmoins nous sommes totalement reconnaissant vis-à-vis de « Bandits-Mages » pour nous avoir facilité les démarches d'adhésion<sup>18</sup> afin d'avoir accès à l'usage de la caméra dans les délais que nous sollicitons.

### **Moyens humains :**

L'équipe de réalisation et de tournage est composée de deux personnes : Mathieu Paré, autodidacte et vidéaste résidant à Bourges jusqu'en novembre 2008

### **Matériel/assistance technique :**

- Image : Caméra CCD CANON XH-G1
- Son : Micro AKG C451 ou C480 (accessoires : bonnette et perche adaptable).

---

<sup>17</sup> Crée en 1991 l'association « *Bandits-Mages* » est une structure spécialisée et polyvalente dans le domaine de l'image en mouvement et des arts multi-médias : Cinéma expérimental, art vidéo, territoires numériques, environnements et installations, réseaux, performances,...

<sup>18</sup> En l'occurrence c'est Mathieu Paré qui est devenu membre de l'association en 2008.

Le montage sera assuré par Mathieu Paré pendant les mois de novembre et décembre lorsqu'il sera définitivement installé à Orléans, son prochain lieu de résidence.

- Logiciel de montage vidéo: Adobe Première Pro CS3

## **Les actions menées :**

Au cours du mois de mars, lors d'une après-midi, nous nous sommes rendus sur le site Chancellerie/Merlettes ainsi qu'aux abords du lieu, jusqu'au quartier voisin des Gibjoncs.

### **Se créer un corpus d'images :**

Nous visions principalement à nous constituer notre propre corpus d'images pour l'habillage de notre vidéo. Certaines de ces images seront exploitées lors du montage et nous servirons notamment à présenter la transformation du quartier. Ainsi que nous l'avons notifié préalablement le changement apporté sur le bâti prendra une place importante dans notre narration.

Par la suite et juste avant le montage toujours dans l'optique de rendre compte du changement physique du quartier, nous nous rendrons à nouveau sur place pour capter à nouveau des plans témoignant de l'évolution des opérations.

### **D'où l'émergence d'une forme de partenariat :**

Nous envisageons tout autant de nous munir de vidéos ou photos d'archive. Localement d'abord auprès de la Ville de Bourges (du GIP) et des associations. Nous pensons bien évidemment à un éventuel partenariat avec l'association « Bandits-Mages » qui a déjà travaillé sur

les Quartiers Nord de la ville en collaboration avec Yann Guillemain ancien étudiant diplômé de l'Ecole nationale supérieure d'art de Bourges. Egalement très présente sur le paysage culturel berruyer, l'association « Emmetrop »<sup>19</sup>, serait susceptible de nous fournir des ressources visuelles pour mener à bien notre projet.

Sur un échelon national, il serait tout aussi souhaitable d'envisager une prise de contact avec les Chargés de mission territoriaux de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine qui connaissent en général bien les quartiers où ils interviennent ou leur centre de documentation (photothèque, médiathèque.....).

### **Les passations d'entretiens :**

Lors de notre rencontre avec l'OPHLM de la Ville de Bourges, nous avons eu l'occasion de convenir d'une garantie de pouvoir prendre contact avec les anciens habitants du quartier. Il s'agissait avant tout de s'assurer au plus vite que nous aurions leur aval pour prendre contact avec leurs locataires. Cette démarche constitue pour nous le moyen le plus simple d'atteindre notre but. A la fin de notre entretien avec notre interlocutrice, Véronique Millet, nous convenions d'une future rencontre avec les relogés.

Il restait à savoir si l'échantillonnage de personnes qu'elle souhaitait nous faire rencontrer correspondrait à une représentation aussi large que nous entendons. A ce jour et pour des raisons d'emploi du temps nous n'avons pas eu l'occasion de reprendre contact.

C'est au vu de la liste qu'elle nous proposera que nous pourrons déterminer si nous nous engageons à interroger les personnes pressenties. Afin de garder une forme totale d'objectivité, le scénario idéal à nos yeux serait d'être libre d'interroger qui l'on veut. De fait

---

<sup>19</sup> « *Emmetrop* » est une association de loi 1901 implantée à Bourges depuis 1984. Son principal terrain d'action est : « *la Promotion de la création contemporaine à partir d'une action ouverte, décloisonnée et décalibrée et de Créer de nouveaux rapports entre art et population* ».

nous examinons tout autant l'alternative de passer par un autre intermédiaire. Comme celui des associations de locataires. Ou dans une autre éventualité par le biais du « bouche à oreille » en allant prospecter dans les quartiers environnants. Cependant pour que cette option ne se résume pas à faire du « porte à porte » systématique il serait tout à notre avantage d'entrer en relation avec une personne connaissant bien le sujet dans un contexte distinct de celui de l'institutionnel, à l'image de personnes engagées dans la sphère de la société civile.

### **Les lieux des passations d'entretiens :**

Concevant très bien que les gens soient embarrassés par le fait de répondre à un questionnaire sous l'œil de la caméra. Nous jugeons utile de laisser les personnes choisir le lieu de l'entretien de façon à décomplexer au maximum les réponses. Cela n'empêche en rien d'être en position de les inviter à y répondre dans un lieu public.

Dans la mesure du possible nous nous adapterons aux diverses situations.

### **Une diversité du contenu et de la forme :**

Une place importante sera laisser aux propos des relogés. Il nous paraît tout à fait probable que la pensée de certaines personnes soit récurrente ou mis en exergue. Ici, c'est notre regard de cinéaste qui évaluera les choix à adopter. Notre attendons de notre problématique qu'elle organise le mieux possible la narration. Afin de ne pas tomber dans une forme de linéarité du contenu, nous estimons indispensable d'aller interviewer d'autres personnes. Nous pensons formellement aux acteurs du projet : du GIP, de l'OPHLM,..... A présent nous ne sommes pas en mesure de révéler quelle sera la forme des questions. Toutefois

nous nous en tiendrons à un questionnaire unique pour tout acteur confondu.

Les avis divers et contradictoires seront attendus, le principe étant que toute opinion au sujet du relogement sera la bienvenue. Nous n'excluons pas non plus d'interroger les habitants de la Ville de Bourges. Voire les conseillers municipaux n'appartenant à la couleur de la majorité politique locale. A ce titre nous pressentons d'aller rencontrer Colette Corda, militante de Lutte Ouvrière et élue au conseil municipal de la Ville de Bourges, grâce à elle nous pourrons enquêter auprès de l'Union amicale des locataires, qui au demeurant existe bien avant que soit entrepris les opérations de renouvellement urbain.

Le Comité des habitants de Bourges Nord, qui comme son nom l'indique a vocation à représenter des personnes sur un territoire plus large pourrait être considéré comme un interlocuteur à part entière.

Enfin, l'Association de Défense de la Tour Jean Rameau<sup>20</sup> (situé au centre du quartier de la Chancellerie), constituée tout particulièrement dans le contexte des opérations de rénovation urbaine du quartier.

Lors du montage, nous déciderons arbitrairement des réponses que nous voudrons intégrer. C'est au fil des entretiens que nous pourrons déjà envisager les articulations possibles des éléments recueillis. La forme reste encore ouverte à ce jour.

---

<sup>20</sup> La démolition de la tour Jean rameau était initialement prévue pour décembre 2007, la Ville prévoit désormais le passage à l'acte pour le deuxième semestre de l'année 2008.



## **Pour penser le guide d'entretien auprès des relogés :**

Nous allons ici tenter de passer au crible les thèmes propre à la rénovation urbaine véritables sujets d'étude pour l'anthropologie urbaine. Ce faisant nous tenterons de faire émerger les questions qui constitueront le contenu de notre guide d'entretien autour de ce que nous savons ou avons pu observer. Cela nous permet de nous donner le cadre et une orientation plus définie. C'est une méthode que nous nous imposons, il est tout à fait envisageable de procéder autrement. Les parties introductives sur les thèmes choisis reflètent notre pensée des choses, c'est bel et bien cette posture que nous envisageons de conserver. Aussi que peut-on attendre de la pensée des habitants, si ce n'est tout ou rien. Cette dernière est libre d'aller dans notre sens comme tout à fait l'inverse.

## **De la « mixité sociale » :**

Dans le but de réduire les inégalités l'ANRU depuis 2003 intervient comme un élément nouveau dans la Politique de la Ville. Pour ce faire, nous avons évoqué l'idée précédemment, la Politique de la Ville s'appuie sur le zonage et la désignation de territoire infra-communaux où il est question d'agir. Le quartier de la Chancellerie (Quartier Nord), comme toutes les autres ZUS sont regardés comme une finalité d'évolution. La profonde restructuration physique du quartier va de paire avec ce principe-objectif de la « mixité sociale ». C'est pour résorber l'écart entre les différents territoires qui font la ville qu'on impose l'idée de mixité.

Chez Sylvie Tissot- Sociologue et Maîtresse de conférences à l'université Marc Bloch - Strasbourg II- le « *recours au principe de mixité sociale constitue une arme dans la lutte pour le contrôle du système d'attribution*

*de logements.* »<sup>21</sup> Nous estimons que ces quelques mots résument assez bien l'objectif de la norme que s'est fixé l'institutionnel.

La Politique de la Ville sous l'impulsion des grandes orientations de l'Etat depuis les années 90 s'applique à freiner la ségrégation demeurant visible au plus grand nombre, tout en se positionnant dans une logique de remise à la norme de ces territoires qui concentrent les handicaps. La loi du 1<sup>er</sup> août 2003 (et le PNRU) ne fait qu'accentuer cette logique de remise à la norme. Tout en séparant le volet socio-économique du volet urbain. Sur ce dernier, on ne peut qu'admettre la concentration des moyens. Sur le volet social c'est la « mixité sociale » qui est mise en avant, comme objet central.

Il est assez remarquable de constater que la « mixité sociale » n'est pas une notion qui fait l'unanimité dans la classe politique, chez les acteurs de la rénovation urbaine (elle peut créer des divisions ou pas)<sup>22</sup>, dans les médias, ou auprès des gens. Produite par l'institutionnel comme une forme de discrimination positive, elle impose des seuils de tolérance et des quotas de catégories sociales. Elle participe dans un sens à réduire les gens à leurs conditions sociales.

Pour les intellectuels le terme fait écran sur un certain type de réalité : « une dissimulation des catégories ethniques »<sup>23</sup>, ce que Marie-Christine Jaillet-Roman<sup>24</sup> dans l'expression « dé-ethnicisation » entend comme une lutte entreprise sur ces territoires contre la concentration d'immigrés, et doublement contre celle des pauvres.

Pour finir sur le sujet, on ne peut parler de la « mixité sociale » sans évoquer que la loi d'orientation pour la ville de 1991 qui l'a placée sur le devant de la scène, s'appelait initialement *loi anti-ghetto*. Aujourd'hui

---

<sup>21</sup> TISSOT Sylvie. Reconversions dans la politique de la ville : l'engagement pour les « quartiers ». *Politix*, n° 70, 2005, p. 71-88.

<sup>22</sup> Lors de la journée, de l'Union Social pour l'Habitat, consacrée à la rénovation urbaine, le Président de l'AORIF Stéphane Dambrine, lance : « ...tout le monde est d'accord pour dire que la mixité est un objectif indispensable...»

<sup>23</sup> En référence à l'ouvrage de Hacène Belmessous, journaliste et chercheur : « *mixité sociale : une imposture.* »- Librairie l'Atalante, 2006.

<sup>24</sup> Directrice de recherche à l'Université Toulouse-Le Mirail, Directrice du *Cirus-Cieu* (Centre Interdisciplinaire de Recherches Urbaines et Sociales - Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines).

si le recours à l'utilisation du mot « ghetto » est beaucoup moins systématique dans la classe politique, il n'en demeure pas moins que l'idée a été largement répandue<sup>25</sup>.

#### Questions générées :

- Pensez-vous que votre quartier soit accessible à tous ?
- Aimeriez-vous qu'on vous dise où vous devez habiter ?
- Avez-vous eu l'impression d'être chassé de votre ancien quartier par rapport à votre revenu?
- Si on vous avez donné le choix seriez-vous resté dans votre dans votre ancien quartier ?
- Avec le renouvellement urbain pensez-vous qu'il n'y aura plus de familles pauvres dans votre quartier?
- Pourquoi vous-a-t-on proposer d'habiter dans ce quartier et pas ailleurs ?
- Pensez vous que beaucoup de personnes d'origine étrangère ne reviendront pas dans le quartier ?
- Choisireriez-vous d'habiter dans le quartier des Merlettes avec la nouvelle population présente ?
- D'après vous comment va changer la population de votre quartier ?

#### **De la diversification de l'habitat :**

Aujourd'hui, une des raisons pour laquelle on revalorise les quartiers correspondant aux ZUS ce n'est que pour mieux faire admettre l'idée de la vente du patrimoine HLM. Cette idée ne vaut que si l'on applique la règle de la « mixité sociale » dans ces quartiers. D'ailleurs il est notable de constater que le parc HLM va considérablement être réduit. Cela est en partie du à l'introduction de logements dits intermédiaires ou en

---

<sup>25</sup> Notons que nombreux groupe de rap ou de rappeurs persistent à employer le terme dans un sens qui diffère se rapprochant plus du blason ou de la marque de fabrique « *banlieusarde* ».

accès à la propriété. Il est donc nécessaire de comprendre que l'on ne reconstruira jamais autant de logements (et sociaux de fait) qu'il y en eût avant la démolition des unités collectives.

Les programmes d'accession à la propriété se fixent comme objectifs de faire venir et de retenir les classes moyennes (les potentiels acquéreurs) dans le quartier qui fera l'objet d'une rénovation. Il est également frappant d'observer que cette mystification de la classe moyenne véhiculée par les socialistes durant les années 80<sup>26</sup> accompagnée de cette quête effrénée d'accession à la propriété. D'une manière générale on peut se demander si acheter et devenir propriétaire de son lieu de résidence est une fin en soi ? Nous ne le pensons pas, d'autant que certaines ne pourront supporter sur du court ou moyen terme les frais engagés dans une accession. Il s'impose donc de savoir si véritablement l'accession est un principe possible pour tous et à souhaiter pour tous, de l'ordre du bien commun. Pour notre part nous n'abandonnons absolument pas en ce sens. Il serait d'ailleurs intéressant que les pouvoirs publics se penchent sur le sujet afin de réduire l'hypocrisie grandissante que l'on ne cesse de projeter sur ce *mythe de la propriété*.

En se rendant sur les quartiers où ont eu lieu des opérations de rénovation urbaine, les logements sociaux témoignent d'une certaine réussite en termes de réalisation. Cependant cette représentation négative que les gens entretiennent sur le logement social persiste. C'est pourtant ce dernier qui répond le mieux aux termes de la production du collectif. Ce qui est mis en avant à travers le prisme du logement social c'est la notion du « vivre ensemble ».

Si la ville est le lieu de « l'autre », par extension le quartier est aussi là où doit s'épanouir l'autre. Nous entendons ici que le quartier revêt autant un caractère de singularité qu'un caractère d'ensemble. Pourtant, la diversification de l'offre de logement n'indique pas forcément qu'on pense l'altérité. On est en droit de ne pas en être

---

<sup>26</sup> Nous noterons qu'en Grande-Bretagne à la même époque, la classe moyenne « *middle class* » est une catégorie bien ancrée dans la société.

persuadé. Aussi là où l'individuel prime sur le collectif, on y répond avec insistance par de l'habitat et pas par de l'espace public commun.

Le modèle va donc considérablement changer dans les quartiers puisque ce qui est construit s'apparente surtout à des petites unités habitables de deux à cinq logements voire individuelles.

#### Questions générées :

- Comment définiriez-vous avoir « son chez soi » aujourd'hui ?
- Le logement de vos rêves c'est quoi pour vous ?
- Est-ce qu'il y aura un changement important entre votre logement d'hier et celui d'aujourd'hui ?
- Préféreriez-vous habiter dans un logement individuel ou collectif ?
- Pensez-vous que lorsqu'on habite dans un logement individuel c'est qu'on ne supporte plus les gens ?
- Connaissez-vous des personnes dont le rêve est de posséder un logement ? Qu'en pensez-vous ?
- En matière de logement qu'est que vous attendez le plus ?
- Etes-vous satisfait de votre choix de logement ?
- Pensez-vous que le logement social est source de problème ?
- Comment voyez-vous le progrès en matière de logement ?

#### **De la transformation physique du quartier :**

Il y a vingt ou trente ans les grands architectes de renom concevaient du logement social, ce dernier portait en lui la symbolique de la qualité architecturale. L'image qui est véhiculée à présent est des plus négatives. Souvent constitué dans une forme d'habitat collectif, les immeubles sociaux sont les lieux où se concentrent les populations les plus pauvres. Les plus pauvres comme les moins pauvres d'ailleurs ne

se retrouvent pas dans cette dégradation des conditions d'habitat. Les quartiers « vivotent », les dégradations s'exacerbent, si ces quartiers ont été conçus au départ pour mettre les gens à l'écart, la tendance actuelle est au « désenclavement ». On ne peut plus considérer que les quartiers d'habitat social tournent le dos au reste de la ville. Il s'agit de réunifier les territoires. L'architecte Christian de Portzamparc en dit qu'il faille « déconstruire les leçons négatives ».

Il est question de relier ces territoires par du maillage viaire de manière à ce que la population se sentent moins captive. Nous entendons parfaitement qu'il faille réparer ce qui a été mal construit<sup>27</sup>. Néanmoins ce qui est le plus visible c'est ce recours à la démolition.

De supposer que le Programme national de la rénovation urbaine fasse consensus auprès des acteurs de la politique de la ville et de ceux qui gravitent dans son champ, ne veut pas forcément dire que le principe appelant à la démolition fasse consensus. Enfin, bien qu'il soit établi une forme d'accord contractuel entre l'Etat et les collectivités locales, le tabou de la démolition, lui, existe bel et bien. Qu'en est-il aujourd'hui, est-ce que refaire les quartiers c'est passer systématiquement par la case des démolitions? Il semblerait que oui. Le geste est d'une violence saisissante, ou lorsque démolir devient « le faire ». Indubitablement cela ne peut que faire écho à cette violence légitime de l'Etat qui procéda à une certaine époque à la résorption des bidonvilles. Des lieux de vie indignes et insalubres. De telle sorte que d'un *plus jamais ça les bidonvilles on passe à un plus jamais ça les cités*<sup>28</sup>. On est en droit de renier l'appréciation que nous faisons ici

Bien sûr nous imaginons mal que soient conservés et classés les grands ensembles comme des ruines arborant la trace de la faillite de l'architecture et de l'urbanisme de l'époque. Aux dires des

---

<sup>27</sup> Dans son traité *De re aedificatoria* (1465), Alberti dénonce la démolition faite pour la démolition. Pour lui, son utilité est reconnue quand il faut faire de la place pour un autre élément nouveau de construction ou que les défectuosités sont telles qu'il n'y a alors pas d'autres remèdes possibles.

<sup>28</sup> Et quand serait-il que d'ajouter naïvement à notre proposition : *un plus jamais ça dans les cités*.

professionnelles les réhabilitations coûtent plus chères que les démolitions-constructions.

Nous savons aussi que d'un point de vue purement urbanistique (l'idéal tant désiré, celui des villes de lumière), la tâche est noble puisque la ville est lieu de la substitution, mais elle est aussi le théâtre de la permanence qui donne des repères à sa population. Sur le cas précis qui nous intéresse, le quartier des Merlattes, on ne peut simplement parler d'une « requalification » mais d'un réel bouleversement global du fonctionnement futur du quartier.

#### Questions générées :

- Vous sentiez-vous enfermé dans votre quartier ?
- Pensez-vous que ce changement est un nouveau départ pour votre quartier ? Pourquoi ?
- Diriez-vous que le changement du quartier prouve qu'on s'intéresse à vous aujourd'hui ?
- Que pensez-vous des nombreuses démolitions de bâtiments qui ont eu lieu ? Etaient-elles indispensables ?
- Qu'est ce qui fait que cela va changer dans votre quartier ?
- Pensez-vous que les bâtiments étaient d'une certaine manière responsable des difficultés au sein de votre quartier ?
- Diriez-vous qu'il était nécessaire de démolir les immeubles du quartier ?
- Quels changements imaginiez-vous sur votre quartier avant que le projet soit mis en place ?
- Parleriez-vous d'un changement d'image de votre quartier
- Vous sentez-vous acteur de la transformation du quartier ?
- Savez-vous qui est responsable de cette transformation ?

## **De l'identité du lieu:**

La notion de territoire en anthropologie est le lieu où la culture s'épanouit.

On entend souvent parler de « culture de quartier » ce qui positivement implique que les gens ont une empathie pour leur lieu d'habitat, elle se manifeste par ce que l'on nomme le désir de ville<sup>29</sup>. Malgré les difficultés socio-spatiales, les gens entretiennent des relations avec leurs voisins. Elles se caractérisent notamment au travers du « désir de l'autre ». La vie dans les zones d'habitat collectif a favorisé le façonnement de liens sociaux forts entre les gens. C'est dans le fait même d'être ensemble qu'ils ont pu créer une euphorie de l'appropriation du territoire, on peut admettre cela sans forcément repasser le fil de la genèse du concept de confort moderne des grands ensembles. En outre, ce que l'on nomme le « vivre ensemble » participe à l'élaboration de l'identité résidentielle et collective qui ne fait qu'évoluer au fil du temps. De là nous pouvons dire que le lieu où nous vivons n'est qu'un référent de plus dans la fabrication de notre identité. Mais si habiter c'est exister dans le monde comme l'affirme Heidegger<sup>30</sup>, alors cela va bien plus loin que simplement se dire qu'on occupe juste un espace. Comme si l'espace public n'était qu'un réceptacle. Dans le cas du quartier des Merlettes et des transformations qui vont s'opérer, tout laisse à penser que le parcellaire, de fait l'espace public, va considérablement être modifié. Les personnes qui habitaient le lieu dont il se figurait une image quasi immuable vont à leur retour devoir s'habituer à une toute nouvelle morphologie urbaine. On peut estimer qu'ils vont devoir recréer de nouvelles habitudes du « vivre ensemble ».

---

<sup>29</sup> Thème cher au Laboratoire d'anthropologie et de sociologie de l'Université Rennes 2, il constitue un de leurs cinq nouveaux axes de recherche : « *Renouvellement urbain : désir de ville et citoyenneté* ».

<sup>30</sup> Martin Heidegger, « *Bâtir habiter penser* », Essais et conférences-Gallimard, 2001.

La population aura été en partie renouvelée et une redéfinition des usages découlera de ce nouveau profil physique du quartier. En conséquence, on peut exprimer sans trop d'hésitation que la rénovation urbaine aura déplacé d'une certaine manière la pratique des habitants et l'usage qu'ils faisaient des lieux. C'est véritablement une part de l'identité du lieu qu'on efface.

La manière d'habiter va être plus importante que l'objet nouveau quartier lui-même. C'est l'adhésion que les gens donneront à une façon de vivre les lieux qui provoquera les usages. Groupes et individus vont se mettre en scène et par là exister socialement. Aussi, faut-il rappeler qu'en termes d'usage rien n'est prévisible et qu'absolument tout est envisageable. Bien que l'équipe projet puisse néanmoins se définir en amont une sorte de plan des usages potentiels, faut-il encore qu'il en fasse une bonne interprétation. L'usage de l'espace public se fait au pluriel.

Cette partie que nous exposons où s'entrecoupent de nombreuses idées est néanmoins essentielle. Bien qu'intitulée « identité du lieu » notre partie introductory soulève par conséquent la question de l'appropriation du lieu ainsi que celle sous-jacente concernant l'habitat. Si l'on admet qu'il faille commencer par s'approprier le monde en commençant par son propre quartier. A travers le questionnaire il faudra tenter de révéler ce qui permet une appropriation et une identification au territoire. Tout en ouvrant la réflexion sur le mode d'habiter, à savoir si il est propice au développement personnel de l'individu. Rappelons qu'habiter ne signifie pas seulement rester chez soi mais aussi ce projeter au-delà à l'échelle de son quartier, de la ville, etc....Toutes initiatives futures sont laissées à l'habitant.<sup>31</sup>

---

<sup>31</sup> Comme le souligne Daniel Pinson, Professeur des Universités, Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3, Professeur à l'Institut d'Urbanisme : « ....L'appropriation constitue souvent un dépassement de ou un surpassement, quelque fois héroïque, de la contrainte ; elle est une lutte contre le caractère exogène de l'espace offert à l'habitant du mode de vie comme espace de réapprentissage du mode de vie ...»  
D. Pinson, Usage et architecture, Paris, L'Harmattan, 1993, p.156.

Toutes ces idées sont à aborder il nous semble car elle relie notre sujet du quartier isolé en tant que tel avec des questions d'ordre plus générale.

Questions générées :

- Considérez-vous que le quartier transformé est toujours « votre quartier » ? Pourquoi ?
- Par quoi passe l'appropriation du nouveau quartier ?
- Comment le quartier transformé va modifier votre façon d'habiter les lieux ?
- Est-ce facile ou dur pour vous de revenir sur ces lieux qui ont changé ?
- Vous sentez-vous toujours le même habitant des lieux ?
- Qu'est ce qui fait selon vous l'identité du quartier ?
- Pensez-vous que l'on a effacé une partie de l'identité des lieux ?
- Pensez-vous que l'on peut dire que l'on est passé du collectif à l'individuel dans le mode d'habiter du quartier ? Pourquoi ?
- Pensez-vous que l'on peut parler d'une « culture de quartier » dans ces lieux ?
- Pensez-vous que l'on va y gagner, ou y perdre en liberté dans le nouveau quartier des Merlettes ?
- Le quartier des Merlettes est-il toujours le même à vos yeux ?
- Diriez-vous que votre logement est l'endroit où vous habitez ? Pourquoi ?
- Vous sentirez-vous plus un habitant de Bourges dans ce quartier qui a changé ?

### **De la *mémoire du lieu* :**

Sur cette dernière partie nous tenterons d'interroger les gens sur ce qu'ils pensent du changement d'héritage historique du lieu ainsi que l'impact de la rénovation du quartier sur la mémoire intrinsèque du lieu.

La rénovation du quartier implique qu'une toute valeur d'usage du lieu soit appréhendée. Dans un quartier, ainsi que l'énonce Christian Devillers<sup>32</sup> c'est l'accumulation des usages qui crée la valeur du quartier. Donc les aménagements qui se succèdent sur un territoire engendrent une potentialité d'usage et de *mémoire du lieu*. C'est le cas des centres des villes par exemple.

Nous savons fort bien que le quartier de la Chancellerie n'en est pas à sa première occupation. Mais nous subodorons que la profonde restructuration qui s'opère est en réelle rupture avec la mémoire du lieu. C'est pourquoi le travail de mémoire qui est fait et l'héritage du passé qu'il représente nous interpelle. Dans ce sens, devinerait-t-on s'il existe une supposée forme de reconnaissance de l'histoire de ce lieu de la part de l'Etat ? A travers cette problématique c'est également la question de la reconnaissance de l'individu, au sens de ce que Micheal Walzer<sup>33</sup> entend comme « *thick recognition* », que nous traduirons littéralement par « reconnaissance épaisse ». Ce concept désigne la reconnaissance de l'individu autonome en embrassant les notions d'identité, de culture et d'histoire qui lui sont propres.

Avec cette trame de fond qu'est la transformation radicale du quartier on peut s'interroger sur ce que nous enseigne la symbolique du départ autant pour ceux qui l'ont choisi que pour ceux qu'on a forcé. Dans les deux cas, l'héritage physique du lieu s'efface en grande partie. Les souvenirs et le travail de mémoire subsistent.

---

<sup>32</sup> Conférence Paris d'architectes « Le Projet Urbain »-les minipa n°2 Editions du Pavillon de l'Arsenal 1994.

<sup>33</sup> Philosophe et sociologue américain, il est professeur à « *l'Institute for Avanced Study* » à Princeton, co-éditeur en chef de la revue *Dissent* et contribue à *The New Republic* .

Questions générées :

- Pensez-vous que c'est seulement aujourd'hui que l'on pense aux habitants qui ont habité ce quartier ?
- Est-ce que le projet de rénovation de la Chancellerie est une reconnaissance de l'histoire du quartier ?
- Pensez-vous que les pouvoirs publics ont été respectueux de l'image que vous aviez du quartier durant de nombreuses années ?
- Quel mot utiliserez-vous pour parler de l'histoire de ce quartier à ceux qu'ils ne l'ont pas connu ?
- Pensez-vous que la mémoire que vous avez des lieux changera après une telle transformation physique ?
- Pensez-vous qu'une telle transformation du quartier revient à nier une partie de l'histoire du quartier ? De la ville ?
- Pensez-vous que l'actuel projet participe de l'oubli du quartier tel qu'il était autrefois ?
- Selon vous, quel est le sens historique d'une telle action de transformation sur le quartier de la Chancellerie ?
- Pour vous partir du quartier c'est oublié le quartier tel qu'il a été ou le contraire ?